



Édito : Chers concitoyens

L'année 2016 est terminée, avec ses moments de joie, de bonheur, mais aussi avec des passages difficiles, des moments de fête qui ont tourné au cauchemar. Autant de raisons qui nous poussent à regarder devant, à croire en l'avenir, à espérer.

Notre commune avance dans ce sens et fait des projets (la maison des associations, la rénovation du centre bourg...) pour que les Livinhacois aient plaisir à vivre et à s'investir dans le village.

2017 verra l'aboutissement des fusions des communautés de communes, avec, en ce qui nous concerne, la création de « DECAZEVILLE COMMUNAUTE ».

Soyez assurés que le Conseil Municipal de Livinhac restera à votre écoute, au plus proche de vos préoccupations.

Au nom du Conseil Municipal et du Conseil d'administration de l'EHPAD l'Oasis, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Roland JOFFRE, Maire

Brin d'histoire : La Lande,

On raconte, qu'au temps des romains, le bourg de Livinhac était situé au pied du château de Marcenac, c'est-à-dire sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le lieu-dit La Lande.

Cela est fort possible, car les fouilles entreprises en cet endroit au cours du XIXème siècle, par l'abbé Cérés (1814-1887) archéologue, permirent de découvrir un grand nombre de poteries, de médailles et de monnaies romaines. On y a trouvé également des restes de canalisations (alimentation en eau ou égouts ?), des aqueducs, des dalles de style gallo-romain. En d'autres circonstances et à différentes reprises, il a été également exhumé, aux alentours du hameau de La Lande, des ossements humains, ce qui prouverait incontestablement l'existence en ce lieu d'un ancien cimetière.

Thèse que semble confirmer l'extrait du rapport (Procès-Verbaux Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron- Tome VII- 1868-1870) de M. l'abbé Cérés sur les découvertes effectuées par lui-même :

« Découverte à La Lande, commune de Livinhac-le-Haut

La Lande est un village situé au Nord-est de Livinhac le Haut. Une tradition du pays rapporte que, dans des temps forts reculés, Livinhac occupait la place de La Lande. Une de ces catastrophes, triste conséquence des guerres, rasa les premières habitations et rendit ce lieu digne du nom qu'il porte aujourd'hui : Lande, terre inculte, abandonnée. Le bourg actuel de Livinhac alla surgir plus haut sur la colline. Nous devons dire en passant que les champs de La Lande sont bien loin d'être aujourd'hui stériles et abandonnés, comme ils durent l'être après les désastres de la guerre dont parle la tradition. Les récoltes merveilleuses qu'on recueille sur les débris de l'antique bourgade donnent à son nom de Lande une signification tout à fait mensongère.

M. Fabre, propriétaire dans cette localité, voulut bien m'avertir des découvertes fréquentes qu'on faisait dans les champs. Je m'y transportai et n'eus pas de peine à constater combien seraient fructueuses des fouilles opérées dans le sol... Les champs de La Lande sont couverts de débris de poteries ; plusieurs charretées de ces débris ont été jetées dans le Lot. J'ai pu cependant recueillir sur des tas de pierre les antéfixes que j'offre à la société et dont le bon goût de quelques-unes annonce évidemment une construction somptueuse de la belle époque des empereurs. »

Dans ce rapport, en aucun moment n'est cité le lieu-dit « le Bournac », qui comme l'indique son nom est d'origine romaine et pourrait être le départ de ce site gallo-romain...

Évènement :



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE

DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN
GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr



2

(1) Canalisations Gallo-Romaines d'une longueur de 50 cm, de forme conique, s'emboîtant les unes dans les autres. Leur étanchéité étant réalisée par un mélange de chaux.

(2) Dalle Gallo-Romaine sur laquelle on peut distinguer les empreintes des doigts de l'ouvrier (pour réaliser un dessin ?)

La Direction des Antiquités Historiques de Midi Pyrénées a daté ces restes entre le 1er siècle avant J-C et le 1er siècle après J-C.

Ces deux vestiges ont été trouvés, lors des travaux des champs, par Mr Jean Rémès, en bordure de la route qui



1



3

relie Lalande à La Maurie.

(3) Portion de canalisation, trouvée en jardinant, par Yves Bousquet (Square des Tilleuls).

Marie Claire et Guy Cournède

Info des Com

Commission « cadre de vie » :

Un jardin partagé, ça vous tente ?

La commission « Cadre de vie » propose de créer sur notre commune un « jardin collectif » ou « jardin partagé ». Il s'agit d'un espace collectif, mis à disposition par la commune, où tous ceux qui le souhaitent peuvent venir travailler une parcelle. Le but est de permettre à des personnes n'ayant pas accès à la terre ou ne pouvant assumer seules la gestion d'un potager de pouvoir satisfaire leurs besoins.

Mais pas seulement... Il s'agit aussi d'un lieu de partage et de rencontre : le jardin serait en effet aménagé dans le jardin actuel du couvent, donc à proximité de la maison de retraite, de l'école et du centre du village.

Il s'agit enfin d'un lieu dédié à l'environnement permettant de maintenir la biodiversité dans notre village. Ainsi, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, des nichoirs et des hôtels à insectes pourraient être installés.

Alors, que vous soyez une bande de copains ou simple particulier de 7 à 87 ans, inscrivez vous à la mairie de Livinhac car ce projet ne se fera pas sans vous. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, merci de contacter : **Laurent Remes au 06 08 81 97 34 ou laurent.remes@wanadoo.fr.**



Alors, que vous soyez une bande de copains ou simple particulier de 7 à 87 ans, inscrivez vous à la mairie de Livinhac car ce projet ne se fera pas sans vous. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, merci de contacter : **Laurent Remes au 06 08 81 97 34 ou laurent.remes@wanadoo.fr.**

3073.55 €uros récoltés sur le village pour le Téléthon 2016 :

Cette opération n'a été possible qu'avec l'aide :

- Des commerçants, artisans, maraîchers, Hier un Village et l'Office de Tourisme de la Vallée du Lot qui, par leurs dons, ont permis de doter la Tombola de lots très appréciés.
- Des différentes associations qui ont œuvré dans la récolte des dons de diverses façons.
- De la population qui a réservé un accueil chaleureux aux bénévoles lors de la vente de fouaces, de crêpes ...
- D'un groupe de bénévoles qui ont créé le lien entre toutes les actions.

Merci à tous et à chacun pour toutes les manifestations réalisées.

Joyeuses Fêtes.

Que 2017 soit une belle et agréable année.



**Monsieur le Maire et son conseil municipal
ont le plaisir de vous convier
à la présentation des vœux 2017**

**Le dimanche 08 janvier 2017 à partir de 11 h
à la salle des fêtes de Livinhac le haut.**

Un apéritif clôturera cette rencontre.

Info CCVL :

Nouvelle communauté :

À compter du 1er janvier 2017, les communautés des communes du bassin Decazeville-Aubin et de la Vallée du Lot fusionnent pour devenir « DECAZEVILLE Communauté » qui regroupera 12 communes.

Un nouveau conseil, composé de 31 membres, verra le jour où chaque commune sera représentée proportionnellement à sa population : Decazeville (9), Aubin (6), Firmi (4), Cransac (2), Viviez (2), Livinhac (2), Flagnac (1), Bouillac (1), Saint Santin (1), Saint Parthem (1), Boisse Penchot (1) et Almont les Junies (1).

Pour notre commune les représentants élus par le conseil municipa

pal du 20 décembre sont Roland JOFFRE et Christian ROCHE.

La mise en place de cette nouvelle intercommunalité se fera début janvier avec l'installation du nouveau conseil.

Pour Livinhac les premiers changements se feront dans les transferts de compétences : l'assainissement et la culture seront transférés à « DECAZEVILLE Communauté » alors que la voirie et la gestion de la salle omnisports reviendront à la charge de la commune.

Nouveau logo de l'intercommunalité



Transport à la demande : Changement

À compter du 1er janvier 2017, le TAD sera géré par la nouvelle intercommunalité « Decazeville Communauté ».

Le numéro de téléphone pour la gestion des réservations sera le **05.65.43.95.20.**

La personne en charge du dossier est Mme Nobélia POULAIN du Service Transports.

Aménagement Centre Bourg : Le projet est lancé !

L'équipe retenue pour ce projet est constituée des cabinets :

- « CoCo Architecture »
- « La Motrice » urbaniste-paysagiste
- « Gétude » géomètre

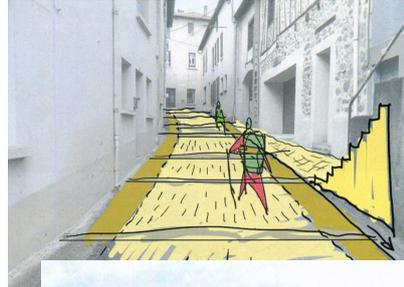
Plusieurs réunions de travail se sont déjà tenues avec ces professionnels. Cela nous a permis de leur communiquer les résultats de l'enquête menée en début d'année auprès de la population. Des pistes intéressantes commencent à émerger ...

Vous serez conviés à des réunions publiques dès que des propositions se concrétiseront.

Dans ce cadre, des études de circulation vont être réalisées sur les rues de la République, Louis Panassié, du Couderc, Camille Landes et du Couvent.

Des modifications des sens de circulation vont être mis en place à l'essai. Nous sommes conscients que cela va être perturbant et qu'il faudra du temps pour s'adapter, mais rien n'est figé.

Il vous sera demandé de faire remonter vos observations (positives ou négatives) par écrit en les déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos coordonnées.



Distribution de sacs poubelles :

La distribution des sacs poubelle aura lieu :

À l'Atelier municipal (rue des Esplagnes)

Le mercredi 18 janvier 2017 de 13h30 à 19h00

Le vendredi 20 janvier 2017 de 13h30 à 19h00

À la salle des fêtes de Laroque

Le samedi 21 janvier 2017 de 9h00 à 12h00

Espace Culturel, Médiathèque : appel à projets :

Vous avez des idées d'animations ? De causeries ? (ponctuelles ou périodiques).

Vous aimeriez créer un club de jeu ? De couture ? D'arts créatifs ? De langues étrangères ?...

Vous êtes passionné(e) et vous cherchez un lieu où organiser des rencontres autour de votre passion ? Vous avez envie de partager votre savoir-faire ? De le transmettre ?...

L'espace culturel et la médiathèque, lancent un appel à projet et vous ouvrent leurs portes !

Venez nous en parler ou envoyez-nous un message à : mediatheque.livinac@orange.fr



N'oubliez pas : L'espace culturel et la médiathèque sont faits pour vous ! et c'est avec vous qu'ils vivront !

Le saviez-vous ? : 48 secondes

Quoi de plus banal qu'une cabine téléphonique, me direz-vous, en voyant cette photo ?

Installées dans les années 1970 par ce qui était encore les PTT, elles représentaient à l'époque une avancée importante en termes de communication. Et pourtant, elles feront bientôt partie des souvenirs !

En effet, à l'ère des téléphones portables, leur usage s'est considérablement restreint. Ainsi, la durée moyenne d'utilisation des deux cabines installées sur notre commune est de 48 secondes par jour et par cabine !

C'est pourquoi Orange va procéder d'ici au 31 décembre 2017 à leur enlèvement. Sur tout le territoire, cela représente 39 539 cabines qui disparaîtront de notre paysage.

Alors, vite à vos appareils photos, si vous souhaitez garder un souvenir de ces vestiges !



Témoignage :

En allant jeter mes verres derrière la Mairie, voilà ce que j'ai découvert !!!

Vous serez d'accord avec moi, c'est un problème !

Alors, comment éviter ce dépotoir ?

Réponse de la Mairie :

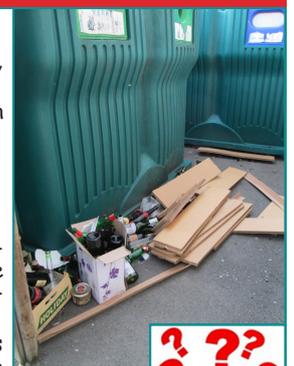
Ce lieu est strictement réservé à la récupération de deux sortes de déchets recyclables, le papier et le verre, à entreposer dans les containers prévus à cet effet.

Si toutefois, vous constatez que les containers sont pleins, c'est un devoir civique que de le signaler en mairie qui fera le nécessaire pour qu'ils soient vidés le plus rapidement possible.

En attendant, nous vous rappelons qu'il existe sur la commune deux autres lieux du même type : rue du stade, près du foyer des jeunes ou à Laroque Bouillac, en bord de route, parking de l'église.

Les autres déchets sont à déposer ailleurs, selon leur nature (poubelles jaunes, noires ou déchetterie à Flagnac) ; si vous les abandonnez ici, sachez qu'aucun service n'est organisé pour ce nettoyage !

Quant aux déchets encombrants, la commune en assure l'enlèvement deux fois par an sur inscription.



Mince !
c'est plein !

Qu'est-ce que
je peux faire ?
...

**« Lorsque les conteneurs sont pleins,
de le signaler en Mairie. »**

merci

Dialogassos

Agenda des manifestations :

- 8 janv. : Mairie → Vœux de la municipalité
- 29 janv. : Toujours Jeunes → Quine
- 19 fév. : Trait Union → Quine
- Début fév. : APE → Vente d'agrumes bio
- 26 fév. : La chasse → Quine
- 5 mars : OTB12 → Olt' Rail course pédestre
- 12 mars : APE → Quine
- 17 avril : USPL → Quine
- 11 juin : Olt'His → Boucle d'Art

OASIS — Trait d'Union :

Cette année 2016 a été riche et variée en animations, toujours orchestrées par Monique, l'animatrice de la Maison de retraite.

C'est ainsi que nos résidents passent des après-midi récréatifs où se mêlent, chants, danses, jeux de société, travaux manuels, ateliers de cuisine, de poterie, décorations, spectacles et d'autres encore.

Vous avez pu voir en passant devant l'OASIS, sur les pelouses, un totem coloré, et un arbre réalisé à partir d'outils recyclés, grâce au talent de Mr POUGET. Cet arbre est paré de feuilles en céramique.

Tout ceci a fait l'objet de plusieurs ateliers de poterie supervisés par Mme NORECK.

Tous les mois une animation est programmée, ainsi, à l'approche des fêtes de Noël, et, sur le mois de novembre, nous avons eu la traditionnelle grillade de châtaignes animée par M. ROCHE et son accordéon.

Sur décembre, un spectacle de magie « bulles pour grands et petits » accompagnera le goûter de Noël

Toute l'équipe de TRAIT D'UNION s'investit et s'investira toujours en 2017 pour offrir à nos résidents des animations de qualité et voir briller dans les yeux de nos aînés des étincelles de bonheur.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017



Club des Toujours Jeunes :

Comme tous les ans, l'année 2016 a été riche en activités et les 140 adhérents ont été invités à de multiples manifestations traditionnelles : le grand quine à la salle culturelle en janvier ; tous les trimestres, la fête d'anniversaire des adhérents ; et des repas tout au long de l'année : repas canard en février, fête des mères et des pères en juin, grillade de châtaignes en octobre, repas de Noël en décembre, ... sans oublier les grillades avec cidre doux sous le boudrome au bord du Lot et la pêche à la truite sur l'Aubrac.

Les beloteurs ont participé à plusieurs concours (St Santin, Flagnac, Livinhac).

Le 16 avril, a eu lieu le théâtre à l'espace Yves Roques de Decazeville ; à cette occasion,

l'atelier « danses » a présenté une chorégraphie.

A cela se sont ajoutées, cette année, plusieurs sorties exceptionnelles : un déjeuner à midi au casino de Cransac avec visite des machines à sous, et un spectacle « cabaret » à la salle « La Baleine » à Onet le château où l'on a vu de jolies filles évoluer sur scène et nous proposer un « French Cancan ».

Je terminerai par le vide grenier du troisième dimanche de novembre où de nombreux chineurs sont venus voir les exposants à la salle culturelle de Livinhac le Haut.

Le club du troisième âge « Les toujours jeunes », souhaite à tous les habitants de la commune une bonne et heureuse année pour 2017 ainsi qu'une bonne santé.

OLT'HIS :

Nouvel élan

L'association OLT'HIS a pour but de mettre en valeur le patrimoine public de notre commune et de développer les activités culturelles de toutes natures.

Depuis quelque temps, un manque d'effectifs et de disponibilités modéraient les activités et le dynamisme de l'association.

Dans le même temps, suite à la création de l'Espace Culturel par la municipalité, des groupes de bénévoles impliqués dans l'animation de la médiathèque, ont manifesté le désir de se fédérer, en rejoignant cette association, afin de pouvoir évoluer légalement dans leurs projets de façon statutaire et budgétaire.

Ainsi s'est opéré un rapprochement « gagnant-gagnant » entre ces deux entités, accepté par la grande majorité des membres consultés. Rapprochement qui devrait fortifier et stimuler l'investissement de tous les bénévoles engagés dans le domaine culturel et patrimonial de notre commune.

Vous aussi, vous êtes désireux de participer à nos activités ? Vous êtes invités à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

(Se faire connaître à la permanence de la bibliothèque).

Les idées ne manquent pas et les projets se structurent dans chaque commission constituée du nouvel organisme. D'ores et déjà, en plus du fonctionnement bien réglé de la médiathèque et du rythme bien rodé du cycle d'expositions, l'équipe « Boucle d'art » est sur la brèche et travaille à son animation programmée le 11 Juin 2017.

Cet événement à vocation culturelle se situera au Faubourg, mettant ainsi en valeur le patrimoine architectural et végétal de ce pittoresque quartier.

Le nouvel OLT'HIS est arrivé ! comme le vin nouveau, il promet...Et nous espérons qu'il régalerait le public de ses amis et de ses soutiens !

Quoi qu'il en soit, nous nous efforcerons de donner une dimension culturelle et patrimoniale, certes modeste, mais humaine, à notre village, favorisant les rencontres, les échanges, les nouveautés.

Tous les bénévoles du nouvel OLT'HIS vous souhaitent une bonne année, pleine de découvertes, de richesses et de vitalité.

L'Association des Parents d'Élèves :

Un tout nouveau bureau a été formé et il s'est fixé comme objectif pour l'année 2016-2017 de contribuer au financement du voyage de fin d'année.

En effet, cette année, toute l'école est de la partie pour 3 jours de classe verte du côté de Villefranche de Rouergue.

Les premiers événements de la saison eurent un réel succès : merci aux villageois pour l'accueil des enfants lors de l'opération chocolat, à tous les exposants et visiteurs venus en nombre lors de la bourse aux jouets. A l'approche de Noël, une vente de sapins était organisée sur la place du village.

Nous souhaitons rapprocher parents, enfants et habitants du village dans la réalisation d'une grande soupe collective, de vente de sablés et autres pains d'épices ...

Au cours de l'année, suivront le traditionnel quine ainsi qu'une kermesse familiale avec ses tripous et un concours de pétanque ouvert à tous.

Convivialité et partage feront le succès de tous les événements à venir. Nous comptons également sur la présence de bénévoles souhaitant s'investir et aider ponctuellement (confection de gâteaux, participation à un événement...).

L'équipe APE

Contact : Ape.livinhaclehaut@gmail.com

Facebook : Ape Livinhac le Haut

Calendrier des manifestations :

- Début Février 2017 : Opération agrumes (vente d'agrumes issus d'une agriculture raisonnée et non traités après récolte).
- 12 Mars 2017 : Quine des écoles à la salle des fêtes.
- 21 Mai 2017 : Kermesse familiale avec tripous et concours de pétanque.

Comité de rédaction :

Sandra Andrieu, Guy Cournède, Florence Friche, Patricia Galfré, Mireille Mas, Laurence Wenzek,
Contact : Christian Roche - tél. : 05 65 63 64 54

A VOUS !! : L'atelier de Mel

Comme vous avez pu le constater, nous avons la chance d'avoir au cœur de notre village un atelier de tapisserie d'ameublement (réfection de sièges, fauteuils et matelas en laine, ainsi que de la confection d'édredons).

Certains auront peut-être même assisté à son inauguration qui s'est déroulée le 28 octobre dernier.

Nous nous sommes intéressés au vécu de cet artisan tapissier installé à la campagne et avons voulu en savoir un peu plus sur cette jeune femme passionnée qui croit fort en son destin.

On s'est d'abord demandé : pourquoi Livinhac ? Mais pour répondre à cette question, il faut repartir quelques années en arrière et faire quelques centaines de Km pour atterrir en Normandie.

Mélanie a alors 20 ans et exerce avec beaucoup de plaisir et

passion son métier de costumière-habilleuse dans le spectacle à Rouen. Malgré l'amour qu'elle porte à son métier, elle a de plus en plus de mal à se reconnaître dans un monde de strass et paillettes, un monde superficiel qui ne lui convient plus et où elle n'arrive pas à s'épanouir. Pour échapper à ce monde, Mélanie

décide de partir et prend la route vers de nouveaux horizons. Ce sera d'abord l'Angleterre, plus précisément Londres, où elle passera 2 ans puis elle traversera l'Atlantique pour aller en Amérique du Sud en quête d'un voyage spirituel qui durera 4 ans.

De retour à Rouen, elle reprend le métier qu'elle a quitté. Seulement, avec un enfant à charge la vision de la vie n'est plus la même. Mélanie aspire à une autre vie, une nouvelle profession, mais laquelle ? C'est le directeur de l'Opéra de Rouen qui lui conseille le métier de tapissière. Il la connaît bien. Il sait qu'elle est créative et qu'utiliser ses mains est un besoin.

C'est donc à Decazeville en janvier 2013 que Mélanie entame une formation à l'AFPA. Après 9 mois et un diplôme de tapissière en poche, arrive le moment où la question se pose : que faire ?

Mélanie avait entre-temps scolarisé par choix son fils à l'école de Livinhac ; il lui apparaissait comme une évidence qu'elle devait s'installer dans ce village qu'elle affectionne tout particulièrement. Pour y résider : très bien, mais de là à se lancer professionnellement, cela reste pour elle une crainte, jusqu'à ce jour où, lors d'un vide grenier au village, elle fait la rencontre d'une antiquaire. Une rencontre qui lancera sa nouvelle vie professionnelle. En découle la création de son auto-entreprise en août dernier.

Lorsque Mélanie parle de son métier, on ressent sa passion, son envie de bien faire. Elle dit que cela lui procure du bien-être et même que cela a sur elle un effet thérapeutique.

Mélanie est une artiste, une créatrice, néanmoins, vite rattrapée par la réalité, elle est confrontée à des contraintes financières et



des besoins en matériel qui la freinent dans son activité. En revanche, elle est fière d'avoir réalisé son rêve et continue à relever des défis au quotidien.

A l'issue de notre rencontre, Mélanie nous informe que son atelier va être transféré début 2017 au 1 rue Louis Panassié à la place de l'ancien atelier de peinture. Elle nous annonce ce transfert avec un large sourire, car elle aura un atelier plus grand, mais surtout, et c'est très important pour elle : un atelier ouvert à la vue des passants.

Nous souhaitons que son activité prospère.

Si vous êtes curieux et ou intéressés, vous pouvez joindre Mélanie



L'atelier de Mel
TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

RÉFECTION DE SIÈGES ET MATELAS DE LAINE
CONFECTION D'ÉDREDONS

60 place du 14 juin
12300 Livinhac le haut

06.69.33.17.94
latelierdemel@hotmail.fr



NAISSANCES 2016

DESAILLY Cléa 07 janvier
De DESAILLY Sébastien et de MOISSONNIER Harmony

LAC Armand 15 février
De LAC Jérémy et de MAFFRE Julie

FRICOU Lenka..... 14 octobre
De FRICOU Sébastien et de CORTINA Elodie

AUÉ Giulia..... 05 décembre
De AUÉ Vincent et de LACOMBE Lucile



MARIAGES 2016

GAYE Khalifa Ababacar et CALMETTES Lisa Uwimana Marie..... 23 avril

VERRON Frédéric et DECOTTIGNIES Alexandra 15 octobre

CASTRO RUZ Alex et VIEGAS ESTREIA Mélanie 17 décembre



DECES 2016

MORTE-VENTURA Raymonde
veuve CHAUTARD 04 janvier
VILLIEZ Laurette veuve CAZOL 12 janvier
VIVAS Vincent 18 janvier
SANHES Irénée 26 janvier
FRAUX Marguerite
veuve DOMERGUE-BLATVIEL 06 février
BOS Jérôme 08 mars
GRACIA Dolorès veuve JULIEN 08 mars
DELMAS Marcelle veuve BARAS 10 mars
LAFON Fernand 10 mars
BOS Thérèse veuve DELAGNE 15 mars
FONTALBA Pierre 16 mars
AUGUY Auguste 18 mars
MONTREYNAUD Roger 21 mars
MONTIGNY Clément 22 mars
LACAZE René 25 mars
AURIERES Raymonde veuve ROUMEGOUS 26 mars
BOUDET Juliette épouse GLEYAL 11 avril

RIGALDIES Maurice 22 avril
AURIERES Adeline veuve TERRIER 24 avril
ROUSSET Anna veuve VIGUIE 05 mai
MEYNIEL Adolphe 13 mai
DIGOIN Huguette divorcée BOUBERT 10 juin
CUGAT Floréal 05 juillet
PUECH Marcelle veuve MONTEILLET 24 juillet
TRAYSSAC Eliette épouse LABRO 26 juillet
FAURE Jean 02 août
POIATTI Jean-Pierre 03 août
ARROSERES Sophie veuve LAMPLE 23 août
GAILLAC Bernard 27 août
LABORIE Robert 12 septembre
LAPORTE Marguerite 28 septembre
PERNIER Marthe veuve CHAPOU 06 octobre
MARTY André 06 novembre
PECHCONTAL Marie-Claude
divorcée BOUTARIC 22 novembre





RECENSEMENT de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,1 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) constituent l'un des principaux acteurs de la lutte contre toute forme d'exclusion. Passerelles et tremplins vers l'emploi, elles s'appuient sur la volonté de créer, pour les personnes en situation d'exclusion, pour les personnes rencontrant un frein d'accès à l'emploi, des postes de travail leur permettant, à terme, de rejoindre le marché du travail dit classique.

Conventionnée par les services de l'Etat,

l'association intermédiaire **CHORUS**, association loi 1901, est spécialisée dans la mise à disposition de personnels auprès de donneurs d'ordres (que l'on appelle également utilisateurs, clients) : particuliers (défiscalisation emplois familiaux), entreprises, collectivités locales, établissements publics, associations. Nous assurons la fonction de recrutement, puis la fonction d'employeur jusqu'à l'établissement du bulletin de salaire et la paie.

Nous sommes les seuls sur le territoire à avoir ce conventionnement ; l'Etat, chaque année nous contrôle, et depuis 1996, nous renouvelle sa confiance.

Nous sommes un acteur de l'économie sociale et solidaire

Faire appel à nos services contribue à la création d'emplois

Les personnes que nous salarions sont dans un parcours de retour à l'emploi. La confiance que nous apportent nos clients est une aide très précieuse.

Pour les particuliers, nous pouvons proposer divers services à domicile : Travaux d'entretien, de ménage, jardinage, entretien du linge, repassage, nettoyage, vitrerie, petit bricolage, petits déménagements.

Pour les entrepreneurs, artisans, commerçants, collectivités locales ou association ; nous pouvons là aussi vous aider ponctuellement ou régulièrement sur toutes vos activités. Dans tous les cas, **CHORUS** rédige les contrats de travail et s'occupe à votre place de toutes les formalités administratives y compris les bulletins de salaires.

Sur un plan comptable, notre intervention n'impacte pas le poste masse salariale (elle figure sur le poste charges externes)

Pour nous aider, merci de le faire savoir autour de vous. Nous recherchons continuellement de nouveaux clients pour satisfaire nos nouveaux salariés. N'hésitez pas à nous faire signe et au besoin à contacter nos agents d'accueil.

Avantage fiscal (pour les particuliers)

L'agrément de **CHORUS** peut ouvrir droit à un avantage fiscal en fonction de la situation personnelle et des services demandés (jusqu'à 50% de crédit ou de réduction d'impôt*)

Une certification qualité

Chorus est certifiée ISO 9001-2008 (certification de groupe Coorace Cèdre Iso 9001).

Cette certification nous engage sur une démarche d'amélioration continue et peut vous aider dans vos actions de RSE (responsabilité sociale des entreprises)

Vision solidaire

Depuis 20 ans, l'association intermédiaire **CHORUS** (ex L'ENTRAIDE) accompagne les demandeurs d'emploi du territoire dans leur parcours professionnel en leur proposant des missions de travail auprès des clients. Ces missions constituent pour chacun une première étape vers un accès à un emploi durable.

Pour garantir leur succès, **CHORUS** met à disposition des salariés :

- des tutorats de mission,
- des évaluations régulières,
- un suivi professionnel renforcé,
- un accompagnement socioprofessionnel individualisé
- des ateliers de formation